

Université McGill
DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE, DE
TRADUCTION ET DE CRÉATION

FREN 245 – Grammaire normative
Hiver 2021
Laura Beloiu
Lundi et mercredi / de 16h05 à 17h25 / en ligne
Disponibilité (par Zoom) : sur rendez-vous
laura.beloiu@mcgill.ca

OBJECTIFS DU COURS

Le cours *FREN 245 – Grammaire normative* aura comme but la révision et l’approfondissement des notions de la grammaire française souvent plus difficiles à intégrer, mais néanmoins essentielles à la qualité de l’expression écrite. Ces notions seront regroupées sous quatre grands thèmes : la syntaxe, la ponctuation, la cohérence textuelle et l’orthographe grammaticale. Ces divisions permettront d’aborder de manière organisée : les difficultés liées à la jonction des phrases et des groupes de mots selon les rapports de coordination, de subordination et de juxtaposition; la syntaxe des groupes prépositionnel, verbal et nominal; l’accord du verbe ou du participe passé avec son sujet; la reprise de l’information dans un texte par le choix du pronom adéquat; les règles d’usage de la virgule.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

L’enseignement alternera présentations magistrales d’une durée d’environ 30 minutes, dispensées en direct sur ZOOM et accompagnées de diaporamas disponibles après le cours sur *MyCourses*, exercices de grammaire et ateliers d’analyse grammaticale (à faire individuellement ou en équipe). Les périodes dédiées chaque séance aux exercices seront suivies d’une mise en commun des réponses qui permettra aux étudiants de poser leurs questions et servira ainsi à apporter des explications supplémentaires lorsque cela s’avérera nécessaire.

CALENDRIER DU COURS

Semaine	Cours du lundi	Cours du mercredi
11 et 13 janvier	Présentation du plan de cours, test diagnostique (non évalué)	Introduction et révision des notions de base
18 et 20 janvier	La phrase et ses constituants essentiels; principales fonctions syntaxiques (sujet, verbe)	Les fonctions syntaxiques (suite) : attribut, complément, mots de liaison, mots indépendants
25 et 27 janvier	Remise du premier devoir (10%)	Jonction de groupes de mots et de propositions : juxtaposition, coordination
1 ^{er} et 3 février	La subordination : subordonnées circonstancielles	La subordination : subordonnées relatives et complétives
8 et 10 février	La correspondance des temps au présent	La correspondance des temps au passé
15 et 17 février	Remise du deuxième devoir (10%)	Le verbe : révision de la conjugaison, cas particuliers
22 et 24 février	Accord du participe passé des verbes conjugués avec <i>avoir</i>	Accord du participe passé des verbes conjugués avec <i>être</i>
8 et 10 mars	Accord du sujet avec le verbe : cas particuliers	Accord de <i>tout, même</i> et <i>autre</i>
15 et 17 mars	Remise du premier test de grammaire (take home, 20%)	Cohérence textuelle : La reprise de l'information (pronoms personnels, pronoms relatifs)
22 et 24 mars	Mots de liaison, connecteurs logiques	La préposition
29 et 31 mars	Le discours rapporté	Remise du deuxième test de grammaire (take home, 20%)
7 et 12 avril	Ponctuation : règles d'emploi de la virgule	Anglicismes
14 et 15 avril	Révision	Conclusion

CHARGE DE TRAVAIL ET MODE D'ÉVALUATION

Deux devoirs de grammaire (2x10%)

- Ils consisteront en une courte suite d'exercices, semblables à ceux que les étudiants auront à effectuer en classe après chaque enseignement, et seront distribués sur *MyCourses* **une semaine avant la date de remise.**
- Ces devoirs viseront à évaluer périodiquement l'intégration et la maîtrise des notions vues dans le cours.

Deux tests de grammaire (à faire « à la maison ») (2x20%)

- Composés d'exercices et de questions d'analyse grammaticale, les tests viseront à évaluer périodiquement l'intégration et la maîtrise des notions abordées dans le cours.
- Le document de travail sera déposé sur *MyCourses* sous l'onglet « Travaux » **48h avant la date de remise.**

Travail final : analyse grammaticale (40%)

- Le travail final consistera en une analyse grammaticale dirigée (par une série de questions) portant sur un extrait d'œuvre littéraire.
- Le document de travail sera déposé sur *MyCourses* sous l'onglet « Travaux » **une semaine avant date de la remise.**

Précisions :

Il est interdit de partager les enregistrements audio ou vidéo du cours ou tout document lié au cours déposé sur *MyCourses*.

En ce qui concerne les normes de présentation des travaux écrits, veuillez vous référer au *Guide de présentation des travaux* du DLTC :

<https://www.mcgill.ca/litterature/fr/ressources/presentation-des-travaux>

En cas de retard, les travaux seront pénalisés à raison de 5% par jour. Au-delà de cinq jours, le travail sera refusé et l'étudiant se verra attribuer la note 0.

Au département des littératures de langue française, de traduction et de création de l'université McGill, tous les travaux, examens et exposés se font obligatoirement en français, et l'évaluation tient compte de la correction de la langue.

En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours sont sujets à changement.

« L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles

actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et les procédures disciplinaires. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/students/srr). »

« Les enseignants ne sont pas autorisés à accorder quelque dérogation ou à prendre quelque arrangement particulier que ce soit concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiants qui se croient justifiés de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen, pour en reporter la date, pour en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté. »

Si au cours de la session vous éprouvez des problèmes de santé physique ou mentale, je vous encourage fortement à me le signaler et à contacter le Pôle bien-être étudiant de McGill (<https://www.mcgill.ca/wellness-hub/fr/contactez-nous>).

Enfin, je tiens à préciser que vous devez utiliser votre adresse courriel @mail.mcgill.ca lorsque vous désirez me contacter.

DATES IMPORTANTES

25 janvier (au plus tard à minuit) : Remise du premier devoir

15 février (au plus tard à minuit) : Remise du deuxième devoir

15 mars (au plus tard à minuit) : Remise du premier test de grammaire (*take home*)

31 mars (au plus tard à minuit) : Remise du deuxième test de grammaire (*take home*)

22 avril (au plus tard à minuit) : Remise du travail final

LECTURES OBLIGATOIRES

Tout au long de la session, l'étudiant a la responsabilité de consulter régulièrement la section « Contenu » sur la plateforme *MyCourses* et de prendre connaissance du matériel qui y sera déposé.

Ouvrages de référence

Grammaires : disponibles en ligne par l'entremise du service d'accès temporaire d'urgence de HathiTrust.

GREVISSE Maurice, *Précis de grammaire française*, Gembloux, J. Duculot, 1969, 291 p.

LITS, Marc, *Le Petit Grevisse : Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck, 2005, 303 p.

Dictionnaire unilingue en ligne :

Le TLFi disponible sur le site du Centre National de Ressources textuelles et lexicales :
<https://www.cnrtl.fr/definition/>

Pour d'autres ressources en langue française, consultez la page de la bibliothèque :
<https://libraryguides.mcgill.ca/c.php?g=278892&p=5106604>